



I CONCOURS INTERNATIONAL DE GROUPES DE MUSIQUE «OKTOBERFEST CALELLA» 2025

1) LIEU ET DATES DU CONCOURS

Le Concours International de Groupes de Musique « Oktoberfest Calella 2025 » aura lieu les 11, 12 et 13 octobre 2025 à Calella, province de Barcelone (Espagne).

2) PARTICIPANTS :

- a) Peuvent participer tous les groupes non professionnels qui participent à la 36ème édition de l'Oktoberfest de Calella 2025, qu'ils soient espagnols ou étrangers.
- b) Le nombre maximum de groupes participants sera de 20. Dans le cas où les inscriptions dépasseraient ce nombre, la participation sera déterminée selon l'ordre strict d'inscription.
- c) Chaque groupe participant aura un nombre minimum de 20 musiciens.
- d) Chaque groupe doit apparaître avec ses propres pupitres et instruments. L'organisation du concours ne fournira aucun instrument aux groupes participants (ils pourront être loués).
- e) La période d'inscription se termine le 30 juin 2025.
- f) Pour accéder au Concours, un séjour minimum de 2 nuits à Calella avec hébergement via Viajes Tauro est requis.

3) DÉVELOPPEMENT DU CONCOURS

- a) La compétition débutera le samedi 11 octobre 2025 lors du défilé d'ouverture de la 36e Oktoberfest de Calella. Sur la Place de la Mairie de Calella, chaque groupe participant au concours doit interpréter un morceau de rue festif (marche, pasodoble...).
 - i) L'interprétation aura lieu debout.
 - ii) L'œuvre ne peut excéder 5'.
 - iii) Le jury évaluera l'interprétation, ainsi que la mise en scène.
- b) Le dimanche 12 et lundi 13 octobre, la phase de concert aura lieu dans le chapiteau de la 36ème Oktoberfest de Calella 2025. Si le nombre de groupes inscrits est inférieur à 10, l'organisation pourra décider de célébrer la phase de concours uniquement le dimanche 12 octobre.



- c) L'Organisation informera les Groupes sélectionnés de la date et de l'heure de leur représentation.
- d) Chaque groupe participant doit être présent sur place le jour de sa représentation suffisamment à l'avance pour le montage de son concert, montage qui sera réalisé avec l'aide des membres de l'organisation.

4) INTERPRÉTATION MUSICALE DE LA PHASE DE CONCERT

- a) **Répertoire.**
 - i) Œuvre d'échauffement (hors compétition) - Maximum 5'
 - ii) Œuvre obligatoire
 - iii) Répertoire libre - Maximum 30' (pauses entre les œuvres non incluses)
- b) Le dépassement ou le déficit par rapport au temps total imparti pour le répertoire libre pourra être sanctionné par le jury.
- c) **Œuvre d'interprétation obligatoire.** – Pour ce 1er Concours International de Groupes Musicaux « Oktoberfest Calella », l'Organisation a inclus dans le répertoire d'interprétation l'œuvre musicale suivante, obligatoire pour tous les groupes:
 - Pasodoble "Islas Canarias", de Josep Maria Tarridas**
- d) L'Organisation fournira les parties et la partition générale de l'œuvre requise, mais ne sera pas responsable des autres partitions utilisées par les groupes participants.

5) JURY ET PRIX

- a) Le Jury Technique sera composé des professionnels suivants:
 - i) Bram Sniekers (Pays-Bas/Espagne)
 - ii) Xavier García Cardona (Espagne)
 - iii) 3ème membre, à déterminer
- b) Le Jury Technique attribuera aux groupes une note de 0 à 10 points.
- c) Il y aura également un Jury Populaire composé de personnalités de la ville de Calella. Le résultat du vote populaire du Jury sera annoncé le jour de la remise des prix et n'aura aucune influence sur le verdict rendu par le Jury Technique.
- d) LA DÉCISION DU JURY TECHNIQUE SERA SANS APPEL.
- e) Les prix décernés dans ce concours sont:
 - i) Premier Prix: 2.500 € et Trophée "El Far Daurat" de Excmo, Mairie de Calella



- ii) Deuxième Prix: 1.500 € et Trophée “El Far Daurat” de Excmo, Mairie de Calella
- iii) Troisième Prix: 1.000 € et Trophée “El Far Daurat” de Excmo, Mairie de Calella
- iv) Prix de la meilleure interprétation d’une œuvre de rue: Trophée “El Far Daurat” de Excmo, Mairie de Calella
- v) Prix de la meilleure réalisation: Trophée “El Far Daurat” de Excmo, Mairie de Calella
- vi) Prix du Jury Populaire: Trophée “El Far Daurat” de Excmo, Mairie de Calella
- vii) Prix de la meilleure interprétation de l’œuvre obligatoire: Trophée “El Far Daurat” de Excmo, Mairie de Calella
- viii) Prix de la meilleure œuvre d’un auteur espagnol par un groupe en dehors de l’Espagne: Trophée “El Far Daurat” de Excmo, Mairie de Calella
- ix) Prix du meilleur costume: Trophée “El Far Daurat” de Excmo, Mairie de Calella

6) NOTES FINALES

En s'inscrivant, le groupe candidat accepte pleinement su règlement du concours.